



AGENCE NATIONALE DU SPORT

WEBINAIRE FFBAD – PROJET SPORTIF FEDERAL

6 AVRIL 2021





SOMMAIRE

- Un budget en hausse par rapport à 2020
- Le plan de relance pour le sport 2021-2022
- Le projet sportif fédéral (PSF)

UN BUDGET EN FORTE HAUSSE



**BUDGET
DE
L'AGENCE
2021**



249,9 M€

Développement des
pratiques



102,7 M€

Haute Performance



10,7 M€

Fonctionnement du
groupement

**UN BUDGET* TOTAL EN 2021 DE
363,3 M€ DONT 60M€ DE PLAN DE RELANCE**

* Contre un budget 2020 de 299,9M€ (soit +21%)



UN PLAN DE RELANCE POUR LE SPORT À HAUTEUR DE 120 M€

- **40 M€ Emploi** [2021 : 20 M€ / 2022 : 20 M€]
- **50 M€ Transition énergétique des équipements** [2021 : 25 M€ / 2022 : 25 M€]
- **9 M€ Transformation numérique des fédérations** [2021 : 4 M€ (2 M€ dvpt / 2 M€ HP) / 2022 : 4 M€ (2 M€ dvpt / 2 M€ HP) / 1 M€ est directement gérée par le MJENS]
- **21 M€ Soutien aux clubs via les projets sportifs fédéraux** [2021 : 11 M€ / 2022 : 10 M€]





170,7 M€* POUR ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS LOCALES

* Contre 129,75 M€ en 2020

Projets Sportifs Territoriaux (PST)

89,3M€**

correspondant aux crédits
instruits au plan régional
[par les DRAJES / DSDEN]

Projets Sportifs fédéraux (PSF)

81,4M€

correspondant aux crédits
instruits par les fédérations
dans le cadre de la
déclinaison de leur
stratégie fédérale

Emploi – apprentissage
Fonds territorial de
solidarité
J'apprends à nager /
Aisance aquatique
Lutte contre dérives, sport-
santé,...

Actions annuelles
Orientations prioritaires
de la fédération
(développement,
formation,...)

** L'enveloppe liée aux PST s'élèvera, après le CA de juin 2021 et sous réserve d'un vote favorable des membres du CA, à 82,3M€ (réorientation de 7M€ de crédits emploi vers le fonds de compensation aux fédérations)



LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL





LES AMBITIONS 2021 :



La FFBaD au cœur du PSF

Des orientations
prioritaires en
cohérence avec la
stratégie fédérale
de développement

4 points de vigilance

50% des crédits
réservés aux clubs
d'ici 2024

Attention
particulière pour
l'Outre-mer

Actions envers les
femmes et les
jeunes filles

Transparence de la
décision



Volet solidaire : + 18 M€

Aides à la trésorerie

Aides à la reprise
d'activités

Mise en conformité
avec les protocoles
sanitaires



PSF QUELLE PROCÉDURE?

- Instruction des dossiers de demande de subvention par la fédération
- Validation des propositions de subventions par l'Agence du Sport
- **Dépôt des dossiers de demande de subvention sur [Le Compte Asso](#)**
- Seuil de subvention de **1 500 €** (sauf territoires carencés et actions financées au titre si plan France Relance)